

Communiqué de presse

des collectifs réunis en coordination nationale à

Lyon, les 30 Juin et 1^{er} Juillet 2012

Gaz, huile et pétrole de schiste : peut-on donner sa confiance au gouvernement ?

Ce week-end, samedi 30 juin et dimanche 1^{er} juillet, les délégués représentant les 260 collectifs contre les pétroles, gaz et huiles de schiste ont tenu leur réunion de coordination nationale à Lyon.

Les collectifs réunis en coordination nationale :

- S'inquiètent des signaux négatifs envoyés par le gouvernement :
 - éviction de Mme Nicole Bricq du ministère de l'écologie du développement durable et de l'énergie après l'annonce faite de la « remise à plat » de l'ensemble des permis de recherche
 - volte-face dans le traitement des autorisations données au consortium Shell Tullow Total , titulaire du permis Guyane maritime,
- Dénoncent le revirement de M. Jean-Marc Ayrault : le premier ministre a tôt fait d'oublier les propositions de loi du président du groupe parlementaire PS qu'il était.
- S'alarment du dépôt le 25 mai 2012 de 6 déclarations de travaux de forage en Seine et Marne, date permettant à 5 jours près au titulaire du permis de recherche d'hydrocarbure (Hess Toréador) de s'affranchir d'une enquête publique. Selon les dossiers de déclaration de travaux, les forages ciblent des roches situées jusqu'à 3 500 mètres de profondeur.
- Tout l'été les collectifs seront en alerte sur les territoires. A l'automne les collectifs français s'associeront à la journée de mobilisation internationale contre l'exploration et l'exploitation des hydrocarbures de schiste du 22 septembre 2012.

Les collectifs luttent pour préserver notre environnement, notre santé et prioritairement l'eau et l'air, sources de vie.

Chacun sait qu'il n'y a plus, aujourd'hui, en France, de gisements d'hydrocarbures accessibles sans stimulation ou techniques néfastes pour l'environnement à court, moyen et très long terme.

Il est urgent de transférer les financements, notamment publics, consacrés aux hydrocarbures, vers la recherche et le développement d'énergies renouvelables.

C'est pourquoi, les collectifs s'opposent à toutes les explorations et exploitations d'hydrocarbures sur l'ensemble du territoire français car elles utilisent des techniques

destructrices pour l'environnement et entraînent des conséquences désastreuses pour l'économie des territoires, la santé des populations et le climat mondial.

Nous dénonçons une politique énergétique irresponsable ainsi que les artifices qui nous sont imposés pour la maintenir à flot :

Code minier obsolète, commission (1) illégitime, loi ambiguë (2).

Plus largement, nous étendons les mêmes revendications au niveau européen et international.

Gaz, huile et pétrole de schiste, Ni ici Ni ailleurs, ni aujourd'hui, ni demain !

(1) *Commission nationale d'orientation, de suivi et d'évaluation des techniques d'exploration et d'exploitation des hydrocarbures liquides et gazeux.*

(2) *Loi n° 2011-835 du 13 juillet 2011 visant à interdire l'exploration et l'exploitation des mines d'hydrocarbures liquides ou gazeux par fracturation hydraulique et à abroger les permis exclusifs de recherches comportant des projets ayant recours à cette technique*